

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

VICTOR REMIGI, CONSEILLER CONSULAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION
DU CAMBODGE



V

ictor Remigi, fils d'immigrés italiens, est né en 1950 à Marmande, dans le Lot-et-Garonne.

Après des études de comptabilité et de droit, il fait carrière dans le milieu de l'immobilier. Professionnel de l'immobilier et de l'expertise foncière sur la Côte d'Azur pendant plus de trente ans, il se rend pour la première fois au Cambodge en 2000 en tant que touriste.

Tombé amoureux du pays, il crée en 2003 une association française pour apporter un support – nourriture et accès aux soins - à un orphelinat de Phnom Penh accueillant une centaine d'enfants. Petit à petit, il consacre de plus en plus de temps à ce pays offrant d'innombrables possibilités : en 2005, il crée au Cambodge une société qui exportera du riz vers l'Afrique francophone ; l'année suivante, il y réalise ses premiers investissements.

En 2008, Victor, sa femme, chanteuse lyrique chinoise et leur fils de 9 ans s'envolent pour Shanghai, et en 2009, ils s'installent définitivement au Cambodge.

Aujourd'hui propriétaire d'un hôtel à Phnom Penh, Victor Remigi connaît bien les problématiques liées à l'expatriation, et s'investit pour ses compatriotes. En 2014, il est élu Président de l'UFE Cambodge à l'unanimité des voix, et conseiller consulaire. L'un de ses objectifs personnels est de faciliter l'accès aux écoles françaises pour les enfants cambodgiens.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Étant déjà impliqué auprès de la communauté française du Cambodge à la Présidence de l'UFE, il m'a semblé tout naturel que cette nouvelle élection de conseiller consulaire soit un apport complémentaire de l'aide à nos compatriotes expatriés.

J'ai donc formé la liste apolitique UNION DES FRANÇAIS DU CAMBODGE avec des colistiers de toutes origines professionnelles, pour la plupart impliqués dans le volontariat avec un passé d'humaniste, comme le Dr Jean-Claude GAREN qui vient de recevoir à 65 ans, la Médaille de la Légion d'honneur pour une vie consacrée à l'altruisme.

Je dois remercier Gérard Péliesson, Président de l'UFE Monde, les députés et sénateurs UMP particulièrement Louis Duvernois et Christophe-André Frassa, représentants les Français établis hors de France qui spontanément ont soutenu notre liste.



QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Pour des raisons que j'ignore, et si on s'en tient au formalisme du texte qui régit le rôle du conseiller consulaire, il semble que celui-ci ne donne aucune prérogative autre que d'assister aux diverses commissions du Consulat concernant les expatriés, et de voter en tant que grand électeur.

Heureusement que la réalité sur le terrain est toute différente et je m'en félicite.

Le conseiller consulaire est par essence même cet élu de proximité que l'on peut rencontrer sans protocole et disponible pour toutes questions autant privées qu'administratives. C'est l'oreille externe de l'Ambassade qui vit au milieu de ses compatriotes et, par le fait, rencontre les mêmes préoccupations.

Ce que l'on peut regretter c'est qu'après son élection, le conseiller consulaire est laissé seul dans la nature, sans formation spécifique, alors que les expatriés nous assimilent de facto à l'ambassade et pensent que nous avons réponse à toutes leurs interrogations.

De par son statut, le conseiller consulaire est sous l'autorité de l'ambassadeur. Il devrait donc faire partie intégrante de l'ambassade, au même titre qu'un conseiller municipal fait partie intégrante de sa mairie.

Sans formation, sans moyens financiers, nous nous devons de faire au mieux pour satisfaire à toutes sortes de demandes de nos concitoyens.

Dans la permanence que je tiens tous les jours au bureau que j'ai mis à disposition de nos compatriotes, je reçois en moyenne une vingtaine de personnes par semaine, ce qui est maintenant devenu une petite annexe du consulat.

QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

La première difficulté est l'adaptation : sitôt arrivés, les Français expatriés doivent se reconstruire une identité pour s'intégrer dans leur nouvel environnement fait de codes et coutumes qui leur sont pour la plupart totalement inconnus. Ils doivent aussi se prendre en charge sur les pans médical, scolaire s'ils ont des enfants, sécuritaire et sanitaire. De fait, ils peuvent se sentir isolés de la France avec une lointaine impression d'abandon.

Ensuite, on peut classer les français expatriés au Cambodge en 5 principales catégories, qui font face à des problématiques spécifiques.

On trouve d'abord les expatriés travaillant avec un contrat d'expatrié. En général, ils ont de bons revenus et l'assurance et la scolarité des enfants sont prévus dans leur contrat. Leurs préoccupations concernent le logement, la sécurité, la propreté, l'éducation et les loisirs.

Ensuite viennent les expatriés travaillant en contrat local, et les indépendants qui investissent dans une affaire (bar, hôtel, restaurant, ou société de services). Ces deux catégories de personnes ont des revenus de source locale et vivent donc souvent dans des appartements aux loyers modestes. Peu font la démarche de souscrire un contrat d'assurance maladie et accident et lorsqu'ils en auraient besoin, ils n'ont d'autre choix que de demander de l'aide à leur famille ou aux associations locales.

Enfin, viennent les deux catégories les plus vulnérables, à savoir les retraités d'une part, et les marginaux d'autre part. C'est regrettable mais les retraités qui viennent s'installer au Cambodge le font souvent pour des raisons purement économiques, touchant moins de 1000\$ de retraite mensuelle. Pour la plupart dépourvus d'économies et sans assurance, ils font beaucoup appel à nos associations. Les plus démunis ne se font bien souvent pas connaître et, faute de soins qu'ils ne peuvent assumer, ils décèdent souvent seuls, quand en France ils recevraient des soins appropriés. Pour le bien de la collectivité, il serait souhaitable que nos politiques interviennent auprès du gouvernement cambodgien pour faire produire une attestation d'assurance pour toute demande de visa supérieure à 3 mois.





POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Durant le protectorat français au Cambodge (1863-1949), la langue française était la langue officielle, malheureusement totalement abolie, sous peine de mort, pendant la période Khmer Rouge. Le pays s'est depuis reconstruit au travers de la langue Khmer et de l'anglais, et grâce à la structure du lycée français René Descartes (construit en 1991 à Phnom Penh), le français reste la langue des notables, des professions juridiques et du milieu médical. C'est dire l'intérêt que porte ce pays à la langue de Molière, à sa culture et au savoir vivre que nous représentons.

La communauté française est estimée à plus de 8000 ressortissants, et l'on peut souligner l'ouverture récente d'écoles françaises dans les principales villes comme Siem Reap, Sihanoukville, Battambang et Kep-Kampot. Ces écoles voient chaque année l'arrivée de nouvelles familles françaises, mais aussi de familles cambodgiennes désireuses de donner une instruction française à leurs enfants. Les classes sont surchargées et les écoles peuvent manquer de moyens financiers pour s'agrandir. C'est dans ce sens que j'ai demandé au Sénateur Christophe-André Frassa de faire intervenir sa réserve parlementaire pour le financement d'un projet d'agrandissement de l'école de Siem Reap. Après la remise d'un dossier technique et administratif complet, ma demande a reçu un écho favorable, et les fonds devraient être bientôt attribués par l'intermédiaire de l'Ambassade de France.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ AU CAMBODGE ?

Le Cambodge est le pays du sourire.

Le sourire ici répond à des codes et règles bien précises. Ainsi, un seul regard accompagné d'un large sourire correspond, entre cambodgiens, à notre poignée de main ou à la bise. Le sourire avec les mains jointes levées vers le front sera un signe de respect.

Conseil pour les gens de passage, ne haussez jamais le ton avec un cambodgien. Il se mettrait à crier plus fort que vous et vous pourriez rapidement vous retrouver au commissariat. La plupart des problèmes peuvent être résolus avec cordialité et un sourire !